

# Légitime défense face à l'agresseur Méric : scandaleuses condamnations pour Esteban et Samuel en appel !

écrit par Christine Tasin | 6 juin 2021



*Manifestants antifascistes en juin 2013, quelques jours après la mort de Clément Méric. Les nationalistes auteurs des coups viennent d'être condamnés par la justice © YAGHOBZADEH RAFAEL/SIPA*

A gerber.

Ah ! si l'agresseur avait été un nationaliste tué par un gauchiste en situation de légitime défense, ce dernier aurait eu la légion d'honneur, au moins !

.

## **Affaire Clément Méric : Esteban Morillo et Samuel Dufour condamnés à 8 et 5 ans de prison en appel**

Huit ans après la mort de Clément Méric, lors d'une bagarre dans le 9ème arrondissement de Paris, les deux hommes à l'origine de son décès ont été condamnés, en appel, à huit et cinq ans de prison ferme.

*« Clément Méric a été victime d'une (...) idéologie violente qui a été un poison tant pour les accusés que pour les victimes »,* commente l'avocate de la famille Méric, Me Cosima Ouhoun, citée par Le Figaro. Huit ans jour pour jour après la mort du militant antifasciste, décédé le 5 juin 2013, ses deux agresseurs ont été condamnés en appel. Esteban Morillo, reconnu coupable d'avoir porté le coup ayant entraîné la mort de Méric, est condamné à huit ans de prison ferme. Son comparse, Samuel Dufour, écope quant à lui de cinq ans derrière les barreaux. Âgés, respectivement, de 27 et 28 ans, les deux hommes ont été reconduits dans leur maison d'arrêt. Leurs arguments, tournant essentiellement autour de la légitime défense entraînée par le guet-apens organisé par les antifascistes, n'ont pas convaincu les jurés. *« Les passions politiques d'en face, la pression médiatique et surtout la pression idéologique de ceux qui s'étaient déjà attaqués à eux, ont été trop fortes »,* regrette Me Jérôme Triomphe.

### **Une très brève bagarre**

De son côté, Me Cosima Ouhoun a estimé que *« la vérité a été redite »* lors du procès. Lancé le 25 mai dernier, la procédure avait pour objectif de clarifier la répartition des responsabilités entre Morillo et Dufour, et la pertinence de la légitime défense avancée par les mis en causes. Le 5 juin 2013, Dufour et deux amis des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR) se rendent à une vente privée de Fred Perry – marque très appréciée des milieux militants de rue, de

gauche comme de droite. Ils y croisent trois membres de l'Action antifasciste Paris-banlieues (AFAPB). Après quelques échanges de politesse, les deux groupes se séparent. Tandis que les nationalistes terminent leurs courses, les antifascistes sortent du magasin et entreprennent d'appeler des renforts. Clément Méric les rejoint à ce moment-là. Plus tard, les militants JNR sortent à leur tour. Ils ont également appelé des renforts – dont Morillo. Le combat s'engage, très bref, et le frère Clément Méric reçoit cinq coups au visage. Le jeune homme de 19 perd connaissance, entraînant la fuite des nationalistes. Clément Méric décède à l'hôpital, le lendemain matin. Il est depuis devenu une figure iconique des combats antifascistes.